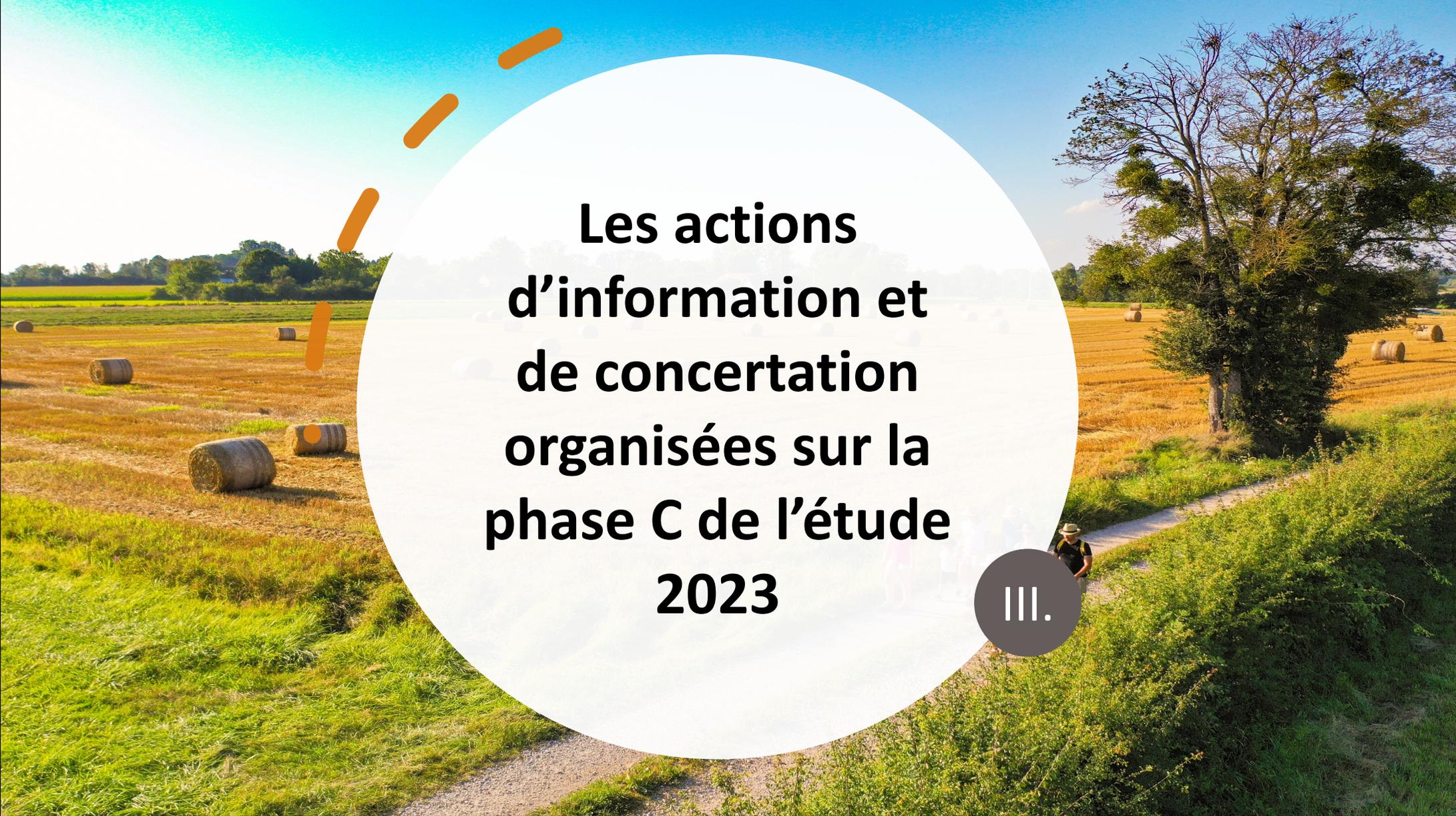


**Études d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional en Bresse
Bourguignonne**

Rapport final

La concertation engagée : déroulement et contributions

ANNEXE F - Partie 3

A rural landscape featuring a gravel path leading through a field of green grass and yellow wildflowers. In the background, there are several large hay bales scattered across a golden field under a clear blue sky. A large tree stands on the right side of the path. The scene is bright and sunny.

**Les actions
d'information et
de concertation
organisées sur la
phase C de l'étude
2023**

III.



Préalable

Les **contributions des ateliers thématiques et territoriaux** qui se sont conduits sur le territoire en février et mars 2023 ont permis d'esquisser de grandes orientations pour le projet à ce stade de la démarche.

La synthèse de l'ensemble des contributions des participants aux ateliers est présentée ci après.

Ces éléments ont été discutés et amendés lors du dernier Comité de pilotage de la phase C de l'étude d'opportunité et de faisabilité qui s'est tenu fin février 2023.

Les modalités de concertation déployées sur cette phase sont également détaillées.



LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION

Six ateliers Territoires

- **Mardi 21 février 2023** de 18h à 20h30 à BLETTERANS(39)
- **Jeudi 23 février** de 18h à 20h30 à MERVANS (71)
- **Lundi 27 février** de 18h à 20h30 à BALANOD (39)
- **Mardi 28 février** de 18h à 20h30 à CUISERY (71)
- **Mercredi 1^{er} mars** de 18h à 20h30 à BRUAILLES (71)
- **Jeudi 2 mars** de 18h à 20h30 à VERNOUX (01)

Trois ateliers socio-professionnels

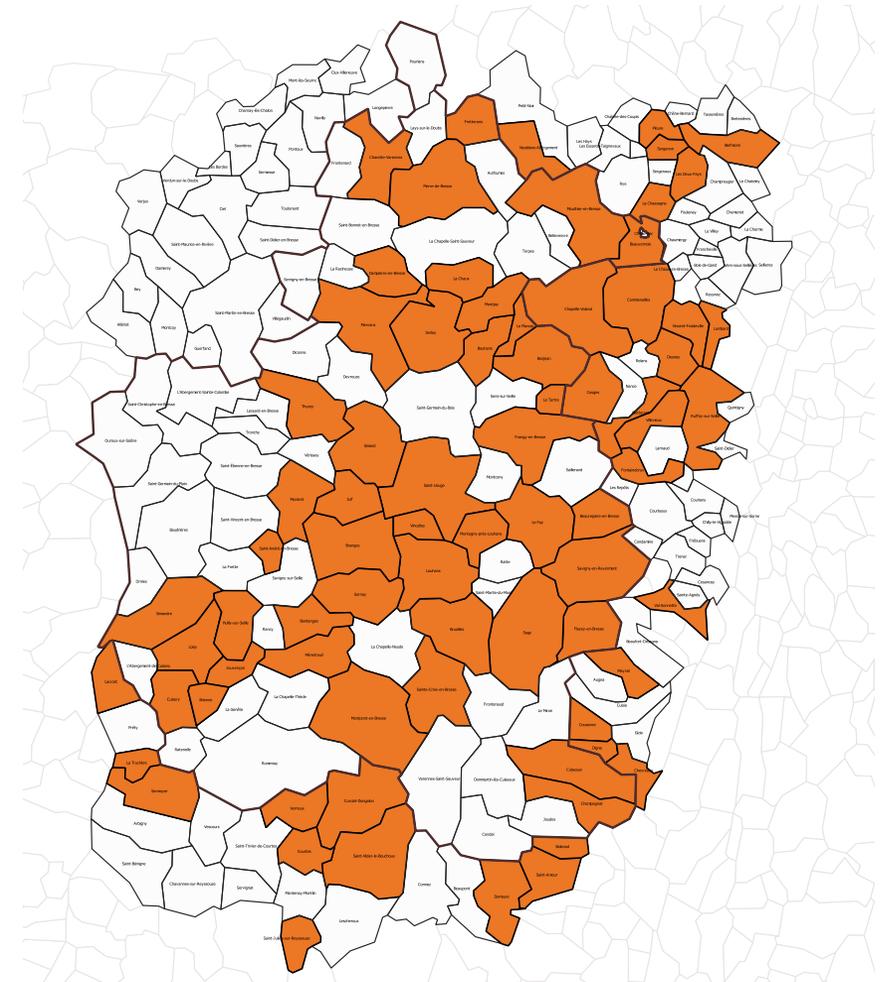
- **Le lundi 6 mars 2023 de 17h30 à 19h00 - Atelier Développement économique et transition** : La création d'un Parc naturel régional, un effet levier en matière de développement économique durable ?
- **Le jeudi 9 mars 2023 de 8h30 à 10h00 - Atelier Tourisme** : La création d'un Parc naturel régional, quels intérêts pour les acteurs touristiques du territoire ?
- **Le Lundi 13 mars 2023 de 13h30 à 15h00 - Atelier Agriculture** : La création d'un Parc naturel régional, atout ou frein pour le secteur agricole sur le territoire ?

LA PARTICIPATION LORS DES ATELIERS TERRITORIAUX

LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS TERRITORIAUX

- 275 PARTICIPANTS :
 - 62 à Bletterans
 - 51 à Mervans
 - 33 à Balanod
 - 52 à Cuisery
 - 58 à Bruailles
 - 19 à Vernoux
- LE PROFIL DES PARTICIPANTS :
 - 142 élus municipaux
 - 36 agriculteurs
 - 97 Techniciens/Structures partenaires/Particuliers

76 COMMUNES REPRÉSENTÉES PAR AU MOINS UN ÉLU MUNICIPAL



LES ATELIERS THÉMATIQUES

56 PARTICIPANTS AUX ATELIERS THÉMATIQUES :

- 15 PARTICIPANTS SUR L'ATELIER ÉCONOMIE
- 18 PARTICIPANTS SUR L'ATELIER TOURISME
- 25 PARTICIPANTS SUR L'ATELIER AGRICULTURE

Un Parc naturel régional... image et perception

*Un Parc naturel régional, pour vous, aujourd'hui, c'est surtout ...
(un seul choix possible)*

1.

Un terreau pour favoriser l'échange d'idées et les créations collectives pour un mieux-vivre ensemble



3.

Une usine à gaz inutile et qui va venir alourdir le millefeuille administratif



2.

Une démarche aux contours encore un peu flous et dont les contenus restent à préciser



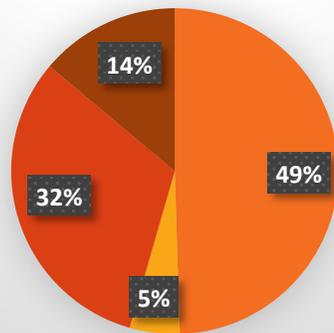
4.

Une réelle opportunité pour mobiliser des financements pour les projets du territoire

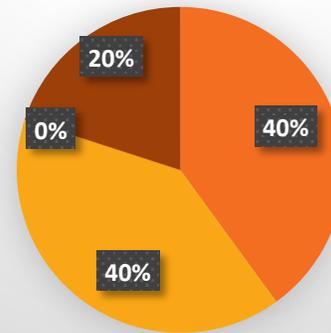


Consortium
CONSULTANTS

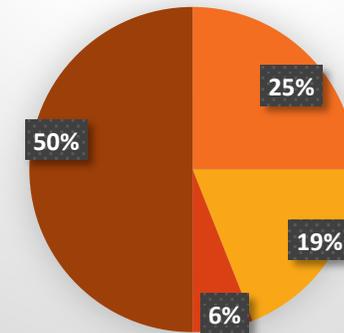
Atelier Agriculture



Atelier Economie



Atelier Tourisme



DÉROULEMENT DES ATELIERS



1. Etat d'avancement de la démarche et rappel de ce qu'est un Parc naturel régional : **Où en sommes nous ?**
2. Partage des enjeux retenus : **Ce qui est « en jeu » aujourd'hui** sur le territoire et auquel le projet de Parc naturel régional pourrait répondre
3. Temps de partage en sous groupes : **Quelles actions pour répondre à ces enjeux ? Que pourrions nous faire ? Comment ? Avec qui ?**
4. Les prochaines étapes

LES 5 ENJEUX PRIORITAIRES RETENUS POUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL

- Un triple **enjeu stratégique** qui se décline en **3 volets** :
 - L'évolution des pratiques agricoles,
 - Une gestion harmonieuse des patrimoines du territoire,
 - Une nouvelle gestion de l'eau.
- Deux **enjeux transversaux** :
 - La valorisation touristique des atouts naturels et culturels du territoire,
 - L'engagement du territoire au cœur des transitions écologiques et économiques.



**Le projet de Parc naturel régional de Bresse ...
Des enjeux qui mobilisent !**

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

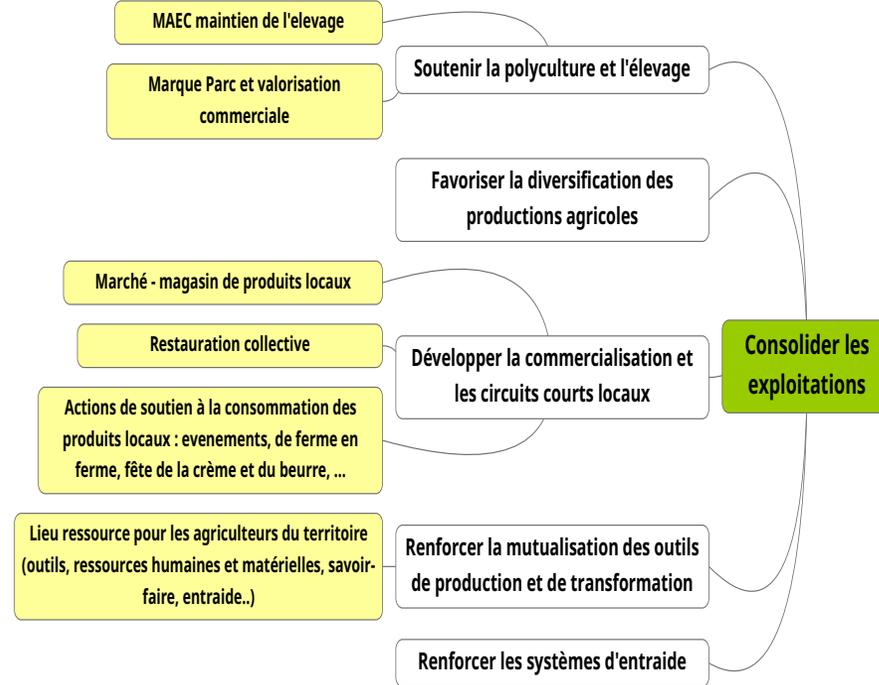
Rappel enjeu = *une question agricole majeure pour le territoire, une forte interdépendance entre l'agriculture et les évolutions de ce territoire ; une activité confrontée à des évolutions importantes qui nécessite une nouvelle adaptation de ses modèles outils valeurs.*

Une stratégie qui s'articule autour de 3 orientations principales

- La première orientation porte sur **le renforcement et le soutien à cette activité centrale pour le territoire** : soutenir la diversité des productions de la Bresse et de son écosystème ; renforcer l'approche qualité mise en place sur ce territoire ; maintenir une activité agricole à taille humaine en favorisant l'installation, la transmission et la reprise des exploitations et donc en travaillant sur l'accès au foncier
- Une 2^{ème} orientation concerne particulièrement **l'accompagnement du secteur et son adaptation face au changement climatique et en faveur de la biodiversité** : gestion de la ressource en eau, développement de nouvelles cultures, transition énergétique.
- Enfin l'ensemble de ces orientations suppose de **renforcer les liens entre agriculture et territoire**, en faisant mieux connaître cette activité, en favorisant son évolution en lien avec les habitants du territoire, en retissant des liens délités et enfin en développant l'entraide.

L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

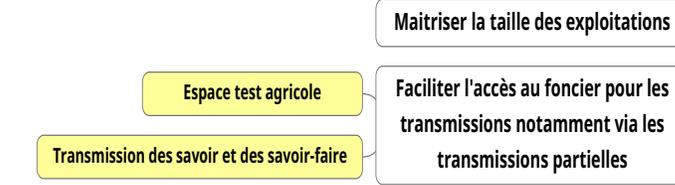
Soutenir l'activité agricole dans sa diversité et son approche qualité



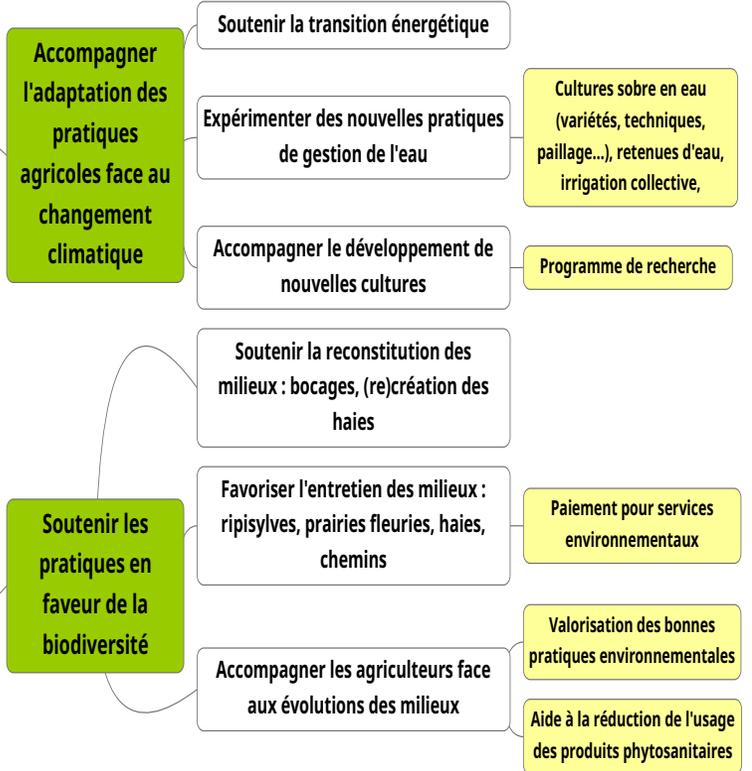
Renforcer et soutenir la qualité



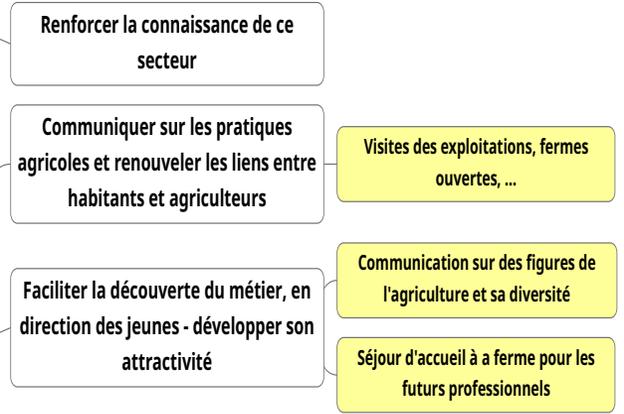
Favoriser l'installation et la reprise-transmission



Accompagner l'adaptation des pratiques face au CC et en faveur de la biodiversité



Consolider et (re)tisser les liens entre agriculteurs et territoire

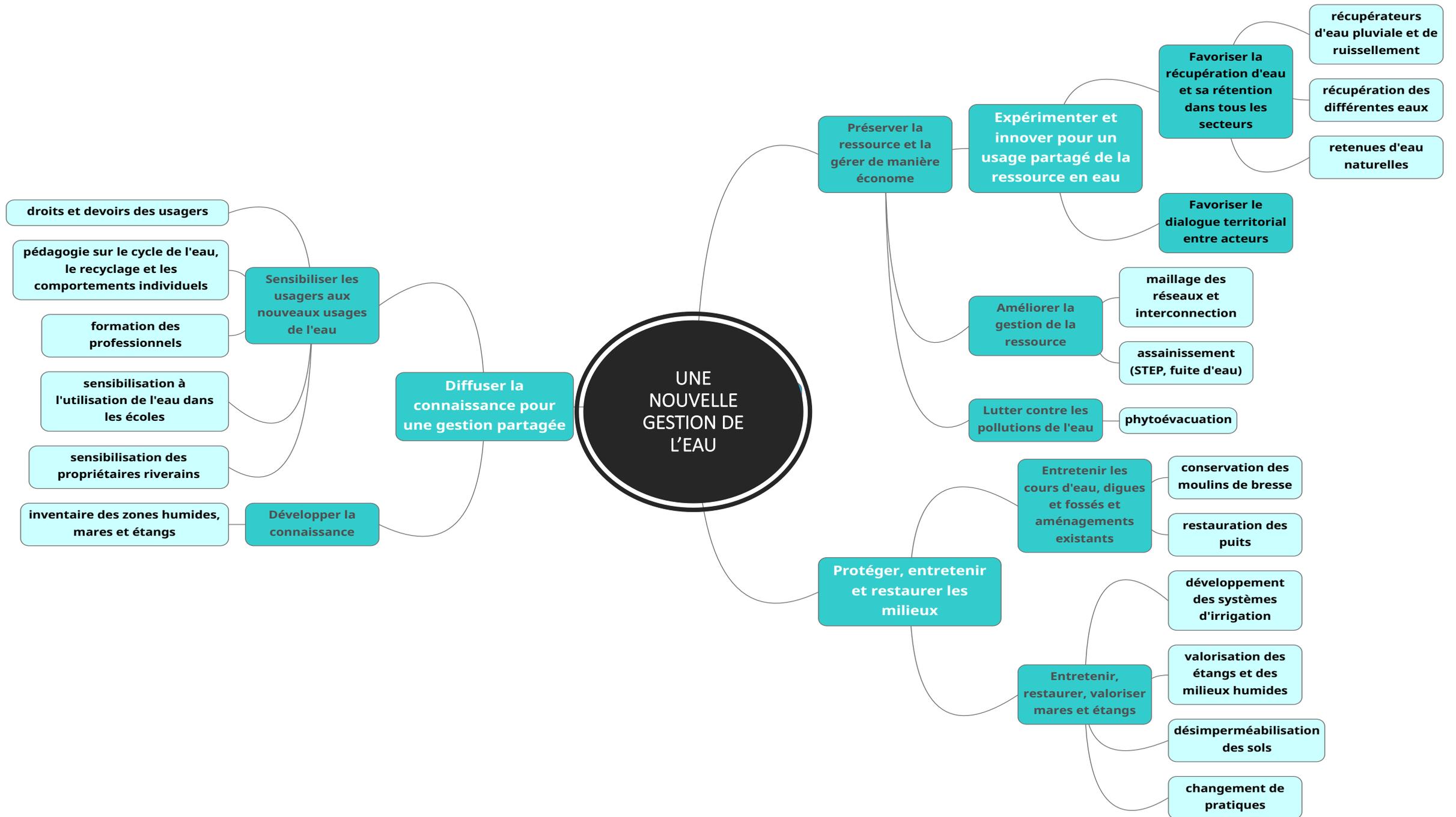


UNE NOUVELLE GESTION DE L'EAU

Rappel enjeu = *le changement climatique perturbe le cycle de l'eau avec des déséquilibres importants entre des périodes de sécheresse qui se répètent et une augmentation de la pluviométrie totale annuelle. Si les communes et leurs intercommunalités, les départements ont su mettre en place des outils de gestion à différentes échelles territoriales afin d'améliorer la gestion de la ressource, la spécificité du milieu naturel bressan justifie d'envisager des expérimentations et des innovations afin d'adapter les aménagements aux évolutions du territoire.*

Une stratégie qui s'articule autour de 3 orientations principales

- La première orientation porte sur **la préservation de la ressource et sa gestion de manière économe** ; tout particulièrement le parc devrait pouvoir jouer un rôle important pour **expérimenter et innover pour un usage partagé de la ressource en eau** : récupération d'eau et retenues dans tous les secteurs, que ce soit pour les particuliers, pour les agriculteurs et pour les autres professionnels du territoire, dialogue entre acteurs pour la gestion partagée de la ressource.
- Une 2^{ème} orientation concerne **la protection, l'entretien et la restauration des milieux** qui constituent la spécificité de ce territoire ; il s'agit d'une part d'entretenir les cours d'eau et les aménagements liés à ces cours d'eau ; d'autre part il s'agit d'entretenir restaurer et valoriser les mares et étangs qui font la spécificité de ce territoire.
- Enfin, l'ensemble de ces orientations suppose de **renforcer la connaissance de cette ressource pour une gestion partagée** : développer la connaissance à travers des travaux d'inventaire, de recherche et d'expérimentation d'une part, sensibiliser les usagers aux nouveaux usages de l'eau d'autre part (propriétaires riverains, scolaires professionnels..).



UNE GESTION HARMONIEUSE DES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

Rappel enjeu = cet enjeu recouvre deux dimensions essentielles qui visent d'une part à respecter le caractère bressan et la spécificité, l'intérêt et la récurrence du patrimoine rural (paysages, eau, forêt...) et qui suppose, d'autre part, une gestion harmonieuse dans le sillage des documents d'urbanisme existants et visant à un accompagnement et un soutien des acteurs du territoire.

Une stratégie qui s'articule autour de 4 orientations principales

- Les deux premières orientations portent sur **la préservation de l'identité du patrimoine architectural d'une part, paysager, d'autre part**. La préservation de ces deux identités, considérées comme fondatrices du territoire Bressans, passe tout d'abord par **la nécessité de répertorier les patrimoines existants**.
 - **Pour le patrimoine architectural, le respect des règles de l'art** s'imposera aussi bien pour les réhabilitations que pour les constructions neuves, **l'harmonisation des documents d'urbanisme sur l'ensemble du territoire du futur Parc** devra permettre une meilleure préservation des patrimoines bâtis et **la sensibilisation et la formation des plus jeunes** devront être renforcées. **La préservation du bâti dit « de caractère »**, spécifique au territoire, devra également figurer comme axe de travail (inventaire des fermes, Maisons de lunes, Moulins de Bresse; création d'une AOP bâti)
 - **Pour le patrimoine paysager, la réhabilitation du bocage, la plantation de haies et d'arbres ainsi que l'entretien des chemins ruraux** apparaissent comme des axes majeurs à développer dans le cadre d'un futur Parc
- Une 3^{ème} orientation concerne **la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel** qui passe par la mise en lumière du patrimoine alimentaire et de **la gastronomie locale** (via notamment le développement de marchés alimentés par les produits locaux), la valorisation du **patrimoine mobilier**, des **danses et musiques folkloriques** et également par le maintien de la connaissance et de l'apprentissage des **patois bressans**.
- La 4^{ème} orientation est relative à l'urbanisation du territoire : une volonté partagée de favoriser **une urbanisation maîtrisée, réfléchie** (notamment pour les entrées de villes), **qui profitera aux acteurs locaux avant tout et qui s'attellera à respecter l'objectif du Zéro Artificialisation Nette**.

Plusieurs éléments transversaux sont cités concernant cet enjeu :

- la question de la pertinence de l'échelle du territoire est abordée : il existe une grande richesse mais aussi une grande diversité patrimoniale sur le périmètre d'étude avec des spécificités singulières dont le regroupement questionne. Comment mettre en place une gestion harmonieuse de l'ensemble de ces patrimoines ? **La nécessité de créer du lien et de l'interconnaissance entre les territoires apparaît comme essentielle pour permettre l'harmonie recherchée.**
- A noter également les nombreuses évocations concernant l'importance de **la transmission, de la sensibilisation et de la formation des nouvelles générations** quant à l'importance de préserver, valoriser et développer cet ensemble de patrimoines
- Enfin, l'idée d'une **identité bressane à faire émerger** apparaît comme centrale dans les contributions autour des patrimoines

UNE GESTION HARMONIEUSE DES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

Préserver l'identité architecturale du territoire

Soutenir la réhabilitation du bâti dans les règles de l'art

- Aides financières ou techniques à la rénovation de qualité
- Création d'un cahier des charges obligatoire pour la rénovation du bâti
- Réalisation d'un inventaire du bâti bressan à l'abandon
- Préservation et transmission des savoirs et des savoirs faire
- Rénovation des ouvrages d'art du territoire

Préserver le bâti de caractère

- Inventaire des fermes bressanes typiques
- Conservation des Moulins de Bresse
- Réalisation d'un atlas des Maisons en bois de Lune
- Création d'une AOP sur le bâti de caractère

Harmoniser les documents d'urbanisme à l'échelle du territoire pour permettre une meilleure conservation/préservation du patrimoine bâti

- Amélioration des cahiers des charges pour la construction des lotissements
- Protection du patrimoine remarquable dans les documents d'urbanisme
- Aide à l'insertion paysagère des constructions neuves

Sensibiliser et former (les plus jeunes notamment) à la préservation du patrimoine Bressan

- Partenariat avec les écoles d'architecture
- Création d'évènements de sensibilisation (concours photo "Capture ton patrimoine", etc...)
- Création de circuit touristique autour de l'architecture bressane

Maîtriser l'urbanisation

- Faire appliquer le ZAN
- Favoriser une maîtrise foncière au bénéfice des acteurs locaux (exploitants agricoles notamment)
- Optimiser les réseaux, les surfaces constructibles et le bâti existants
- Densifier autour des agglomérations du territoire

Préserver l'identité paysagère du territoire

Répertorier les patrimoines naturels dans les documents d'urbanisme pour mieux les protéger

Réhabiliter le bocage et la plantation des haies

- Plantation de haies plutôt que de murs de clôture entre les habitations
- Sensibilisation des jeunes générations à l'utilité et la préservation du bocage
- Valorisation économique à donner aux bocages

Developper l'entretien et la plantation d'arbres

- Promotion de la plantation d'arbres têtard, réservoir de biodiversité
- Entretien des ripisylves
- Développement de la filière bois et plus spécifiquement du bois plaquette

Entretien des chemins ruraux

Réaliser un état des lieux de l'existant

Mettre en lumière la gastronomie locale

- Des marchés plus nombreux et axés sur les produits locaux - circuits courts
- Maïs blanc, crème, poulet de bresse

Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

Valoriser le patrimoine mobilier et les objets acquis (Hôtel dieu)

Faire connaître et pratiquer les musiques et danses folkloriques bressanes

Favoriser et maintenir la connaissance des patois

LA VALORISATION TOURISTIQUE DES ATOUTS NATURELS ET CULTURELS

- **Rappel enjeu** = Le territoire bénéficie d'une situation touristique privilégiée, à proximité des vallées de la bourgogne et du jura, deux destinations touristiques à fort rayonnement et potentiels réservoirs touristiques au territoire du futur parc. Il n'existe pas de grands atouts touristiques en tant que tels sur le territoire qui justifierait d'en faire un cœur de projet de parc mais il existe une multitude de petits atouts qui font la fierté des habitants ... Un tourisme de qualité et non de masse serait à développer autour de la qualité de vie, des paysages, des écosystèmes... et plus globalement autour de la valeur campagnarde.

Une stratégie qui s'articule autour de 5 orientations principales :

- Les deux premières orientations portent sur la nécessité d'une part, de bien **identifier les cibles et les valeurs touristiques que souhaitent porter le territoire** (fuir le tourisme de masse, valoriser un tourisme familial, axé sur la valorisation du terroir, au sein duquel les habitants ont leur place et ne passent pas en second plan) et la nécessité, d'autre part, de partager ces ambitions et objectifs avec et entre acteurs/habitants via l'amélioration de **leur mise en réseau** et avec le public via une **communication adaptée et efficiente**.
- La 3^{ème} orientation porte sur l'importance de **s'appuyer sur les mobilités douces pour développer un tourisme non motorisé** : développement des trames vertes ou bleues, préservation et entretien des sentiers pédestres, développement et sécurisation des pistes cyclables, développement des mobilités par les voies d'eau, et mise en connexion des différents types de mobilités via la création de plateformes multimodales.
- La 4^{ème} orientation concerne **l'amélioration de l'offre d'hébergement et de restauration en quantité et qualité** : accueil de groupe, accueil de plein air, accueil des personnes en situation de handicap, développement d'éco lieu, accompagnement des professionnels dans leur démarche qualité...
- La 5^{ème} orientation touche à **l'ensemble des activités à proposer et à développer au regard des atouts patrimoniaux présents sur le territoire**. Trois axes sont mis en avant :
 - **Identifier les atouts (structures, activités) déjà présents sur le territoire pour les renforcer, les valoriser, les interconnectés** (des produits du terroirs en événements festifs, maillage des offres existantes, création de circuits touristiques, soutien aux commerces de village qui sont de véritables atouts touristiques à préserver, etc...)
 - **Permettre une meilleure structuration de l'agritourisme** (identifier les potentiels de développement, valoriser les produits locaux, créer des séjours « vie à la ferme », etc.)
 - **Développer le tourisme pédagogique autour du patrimoine naturel et culturel** (auprès des scolaires notamment)

UNE GESTION HARMONIEUSE DES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

Identifier les cibles et valeurs touristiques portées sur le territoire

- Axer l'offre touristique sur une clientèle familiale
- Promouvoir un tourisme à la campagne, des terroirs (France Passion)

S'appuyer sur les mobilités douces

- Développer les voies vertes
 - des circuits de randonnée
 - interconnexions entre sentiers et voies vertes
 - conservation et entretien des chemins communaux
 - amélioration de la signalisation/communication
 - sécurisation des pistes cyclables
- Ne pas encourager le tourisme motorisé
- Développer le tourisme fluvial
 - Aménagement des rivières
- Créer des pôles multimodaux touristiques

Améliorer l'offre en hébergement et restauration

- Augmenter l'offre d'hébergements touristiques
 - structures d'accueil de groupes +++
 - aires d'accueil en camping - camping car
 - Accompagnement des propriétaires de logements de tourisme
- Proposer une offre en restauration suffisante et de qualité
- Accompagner le développement d'éco lieux
- Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap

Améliorer la communication et la mise en réseau des acteurs

- Améliorer la communication sur les offres et circuits existants
- S'appuyer sur la Marque Parc
- Former les habitants et les acteurs touristiques en tant qu'ambassadeurs de leur territoire
- Accompagner les acteurs du tourisme dans la recherche de financements

Valoriser les patrimoines locaux

- Permettre une meilleure structuration de l'agritourisme
 - Analyse du potentiel touristique de ce secteur
 - Valorisation des produits du terroirs (poulet, crème, piment, pomme ...) et des AOP / AOC dans les restaurants notamment - création de panier type pique-nique bressan
 - Création de "balades de producteurs"
 - Label "vivre à la ferme" = séjour découverte des activités paysannes
 - Création d'événements sur les exploitations en lien avec les agriculteurs.
- Des structures et des sites à valoriser : EcoMusée, Grange rouge, Moulins de Bresse ...les vignobles de Cuiseaux, la Reclée de Gizia, etc
- Développement de tiers lieux culturels
- Créations d'événements festifs autour des patrimoines : fête de la pomme, fête du terroir, guinguette en bord de Seille...
- Mise en lumière des savoirs et savoirs faire, des vieux métiers, de l'artisanat
- Développement des zones de loisirs aquatiques
- Soutien aux commerces au sein des villages, valorisation et développement des marchés
- Amélioration du maillage des offres touristiques existantes
 - Création de circuits à thèmes ou multi-thèmes (gastro, cyclo, artisanat, patrimoine, pêche, etc.)
 - Pack 3 jours : activités et hébergement compris
 - Organisation des derniers kilomètres des touristes entre la gare et les sites d'accueil
- Développer le tourisme pédagogique autour du patrimoine naturel et culturel
 - Valorisation de la pêche et des étangs, protection des rivières
 - Sorties et circuits à destination des scolaires pour sensibilisation au respect de la biodiversité / au patrimoine local
 - Sensibilisation aux patrimoines architecturaux auprès des jeunes

L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

80
IDÉES

- **Rappel enjeu** = cet enjeu suppose une évolution vers un modèle économique et social dans le sens du développement durable (nouveaux modes de consommation, préservation des ressources, lutte contre le changement climatique, etc). Cet engagement au cœur des transitions impacte les 3 volets de l'enjeu stratégique, suppose la prise en compte de la question énergétique et de celle des mobilités sur un territoire dominé par la voiture individuelle. Les transitions économiques supposent de consolider au niveau local les activités économiques (industrielles, artisanales et commerciales) vers un développement des proximités territoriales et vers des modèles décarbonés.

Une stratégie qui s'articule autour de 4 orientations principales :

- La 1^{ère} orientation porte sur la nécessité de partager à l'échelle du territoire ce que suppose **la prise en compte des problématiques de transitions** : appréhension, réflexion collective et appropriation des concepts/réglementations/expertises pour permettre des prises de conscience et initier des expérimentations et des solutions collectives.
- Les deux orientations suivantes se concentrent sur la mise en œuvre d'axes de travail visant à participer activement à **la transition écologique** au sens large d'une part et à **la transition énergétique** plus spécifiquement d'autre part.
 - 3 axes de travail ont été identifiés autour de la transition écologique : **l'amélioration des actions de protection de la biodiversité, la valorisation et le traitement des déchets et la préservation de la ressource en eau**
 - Concernant la transition énergétique, 4 axes de travail émergent : **le développement des énergies vertes sur le territoire, la structuration des processus visant à la rénovation énergétique des bâtiments, le développement de la filière bois et la valorisation des mobilités douces**
- La 4^{ème} orientation vise **à soutenir le développement économique et la mise en réseau des entreprises locales** grâce à la mise en place de Label « production/transformation locale », l'accompagnement des entreprises pour la création de regroupements ou de plateformes de mutualisation, la valorisation des produits locaux via des réseaux de distribution locaux mais aussi nationaux voir internationaux et permettant aux producteurs de vivre de leur production, l'aide à la transmission d'entreprise, au recrutement et à la formation.

L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

Renforcer l'appropriation des problématiques de transitions

Se doter d'une stratégie "transitions" pour le territoire

- Organisation d'une réflexion collective sur le territoire
- Sensibilisation dans les établissements scolaires
- Portée à connaissance les évolutions réglementaires et trouver ensemble leur adaptation territoriale
- Apport d'expertises scientifiques et universitaires via le Parc
- Expérimentation de solutions fondées sur la nature. Exemples : zone humide pour l'eau, boisement après step....

Intégrer les interdépendances entre acteurs dans une logique de diminution de l'empreinte carbone (mise en place de cercles vertueux)

Participer activement à la transition écologique

Améliorer les actions de protection de la biodiversité

- Création de corridors écologiques
- Expérimentation sur les essences arboricoles nouvelles (tremble en complément du peuplier) ou relancer des essences en déprise (merisier...)

Développer la valorisation et le traitement des déchets industriels et ménagers

- Création de "répar'café"

Mieux préserver la ressource en eau

- Récupération des eaux de pluie
- Mise en valeur des moulins
- Réfection de barrages
- Récupération et stockage des eaux des particuliers (éviter le rejet vers les réseaux) dans des formats divers (retrouver les mares dans les fermes, source de biodiversité)

Labeliser la production et/ou la transformation locale

Créer les conditions de regroupement, d'échanges des acteurs

- Création de plateformes de mutualisation (transports, lieu de stockage, web, magasins de vente)

Valoriser les circuits courts

- Fermes-auberges, l'accueil à la campagne et la vente directe à la ferme.
- Création de labels de produits locaux à mettre en avant chez les commerçants, sur les marchés, dans les fermes et les auberges.
- Epicierie participative /soutien à l'économie sociale et solidaire

Conforter le réseau territorial des marchés

Accompagner la transmission d'entreprise, le recrutement, la formation (dans les secteurs en tension)

Soutenir le développement économique et la mise en réseau des entreprises locales

Participer activement à la transition énergétique

Porter l'ambition d'un territoire autonome en énergie solaire et développer les énergies vertes

- Développement de la méthanisation et de la géothermie,
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, les bâtiments industriels et agricoles
- Utilisation de terrains en friche pour le photovoltaïque

Structurer les process de rénovation énergétique des bâtiments

- Aides financières dédiées à la rénovation performante et innovante
- Méthode de rénovations innovantes (pans bois notamment) avec le respect de la qualité patrimoniale du bâti ancien
- Usage de matériaux nouveaux (isolants biosourcés, ...)
- Développement d'une filière locale de matériaux biosourcés locaux
- Soutien aux rénovations et usages innovants dans les règlements d'urbanisme (PLU/PLUI)
- Formation et passage de relais entre artisans du secteur du bâtiment

Développer la filière bois

- Sécurisation de la filière de bois de chauffage (plaquettes/pelets)
- Structuration des réseaux de chaleur biomasse en petites unités
- Valorisation du bois de bocage en plaquettes (développement d'une filière)
- Soutien à l'installation de poêles à bois biomasse
- Appui au réseau des « petites » scieries en Bresse e: contractualisation entre producteurs locaux de bois et la transformation (scieries)

Favoriser les mobilités douces sur le territoire

- Appui à la mobilité électrique



Etudes d'opportunité et de faisabilité
d'un Parc naturel régional sur le territoire
de la Bresse

Consortium
CONSULTANTS



archipat

